

Article paru le 12 mai 2017

JARDINAGE.

Les déchets chimiques collectés à Machecoul

Que faire de ses déchets chimiques issus des produits de jardinage ? Du mercredi 10 au samedi 20 mai, <u>EcoDDS</u>, société à but non lucratif en charge des déchets chimiques des particuliers, organise une grande opération de collecte et de sensibilisation au tri des produits phytosanitaires et biocides. Sont concernés les engrais non organiques, les désherbants, les insecticides, les fongicides ou encore les antimousses. Il est donc possible de rapporter ces déchets chimiques au magasin. Gamm vert de Machecoul.

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, les déchets chimiques usagés caractéristiques du jardinage peuvent présenter un risque pour la santé et l'environnement. Ils nécessitent une prise en charge spécifique et sécurisée et ne doivent donc pas être jetés dans les poubelles « classiques » ni dans les canalisations mais rapportés en points de collecte ponctuelle ou en déchetterie.

La liste des produits concernés est disponible sur www.ecodds.com.